



Pacte Mondial
Réseau France

CONSTRUIRE UN FUTUR DURABLE

Quel que soit l'objet, la taille, la maturité ou la localisation de votre entreprise, sa place est au Pacte mondial des Nations Unies.

Passons des principes à l'action et dessinons, ensemble, un futur durable.



LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

La plus grande initiative volontaire de responsabilité sociétale des entreprises au monde. Son but : inspirer l'ambition des entreprises, favoriser leur action et façonner un monde des affaires durable.

Avec plus de 17 000 entreprises basées dans plus de 160 pays, et 70 réseaux locaux, le Pacte Mondial des Nations Unies est la plus grande initiative de durabilité des entreprises au monde. Le *United Nations Global Compact* vise à mobiliser un mouvement mondial d'entreprises et de parties prenantes, afin le monde du business prenne toute sa part pour l'atteinte d'un monde meilleur.

17 000+
entreprises

3 500+
organisations
à but
non lucratif

Basées dans
160
pays

70
réseaux
locaux

PACTE MONDIAL DE L'ONU

Le *United Nations Global Compact* est une initiative volontaire qui repose sur l'engagement du plus haut dirigeant à mettre en œuvre au sein de son entreprise des principes universels de durabilité et à s'engager dans une démarche de progrès, qui repose sur les principes fondamentaux des Nations Unies et les Objectifs de développement durable.

En catalysant l'action, les partenariats et les stratégies d'impact collectif, le Pacte mondial accompagne les organisations de toutes tailles, partout dans le monde, dans leur chemin vers la durabilité. Pour faciliter l'engagement local, des réseaux opèrent dans 70 pays.

PACTE MONDIAL RÉSEAU FRANCE

Avec plus de 1 700 entreprises membres, le Réseau France est le deuxième plus grand réseau local du Pacte mondial des Nations Unies. Notre réseau propose chaque année des événements de premier plan et de multiples possibilités d'engagement pour aider votre entreprise à agir et à accélérer la transition vers un avenir durable ■

“ Notre objectif est d'augmenter l'ambition quant à la manière dont les entreprises intègrent les Dix principes. Ceux-ci sont intrinsèques à la stratégie d'une entreprise et servent de catalyseur pour contribuer efficacement à atteindre les objectifs de l'Agenda 2030.

Sanda Ojiambo
Sous-Secrétaire générale et Directrice générale
du Pacte mondial des Nations Unies

“ Grâce au nombre important, à la qualité et à la diversité de ses membres, mais aussi de ses partenariats et de ses actions, le Pacte mondial Réseau France s'est imposé, au fil des années, comme un acteur incontournable de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Notre ambition est de consolider la place de référence que nous occupons auprès des entreprises de toute taille et de tout secteur, celle d'une organisation qui oeuvre à la transformation du monde économique français.

André Renaudin
Président du Pacte mondial Réseau France

DIX PRINCIPES ET 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies constituent un cadre éthique et pratique pour rendre opérationnelle la durabilité des entreprises. Issus des déclarations et conventions des Nations Unies, ces principes universels définissent les valeurs fondamentales que les entreprises doivent intégrer dans leurs stratégies et opérations quotidiennes.



Adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, les ODD constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, nécessitant la mise en œuvre de partenariats multi-acteurs. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

Universels, inclusifs et interconnectés, ces objectifs appellent à l'action de tous et instaurent un langage commun universel. Les ODD représentent un cadre de référence pour agir, un outil de sensibilisation, une source d'opportunités économiques et un levier de collaboration multi-acteurs. Ensemble, les Dix principes et les 17 ODD fournissent aux entreprises les valeurs et la vision qui leur permettront d'apporter une contribution significative à la résolution des enjeux mondiaux les plus urgents.



L'AMBITION STRATÉGIQUE DU PACTE MONDIAL DE L'ONU

ACCÉLÉRER ET AMPLIFIER L'IMPACT COLLECTIF MONDIAL
DES ENTREPRISES EN RESPECTANT LES DIX PRINCIPES ET
EN ATTEIGNANT LES 17 ODD GRÂCE À DES ENTREPRISES ET
DES ÉCOSYSTÈMES RESPONSABLES QUI FAVORISENT LA
TRANSITION DURABLE.



1. ACCÉLÉRER – il est urgent d'accélérer sur la voie de l'Agenda 2030, en tirant parti de la puissance des entreprises.

2. ÉCHELLE MONDIALE – le Pacte mondial traite l'intégralité des enjeux de l'ONU.

3. IMPACT COLLECTIF – reconnaître que l'on ne peut pas agir seul ou en vase clos, en incluant les entreprises de toutes tailles, dans tous les secteurs et dans toutes les zones géographiques.

4. LES ENTREPRISES – le Pacte mondial s'attache à traduire l'Agenda 2030 en langage business, et ce auprès de tous types d'entreprises.

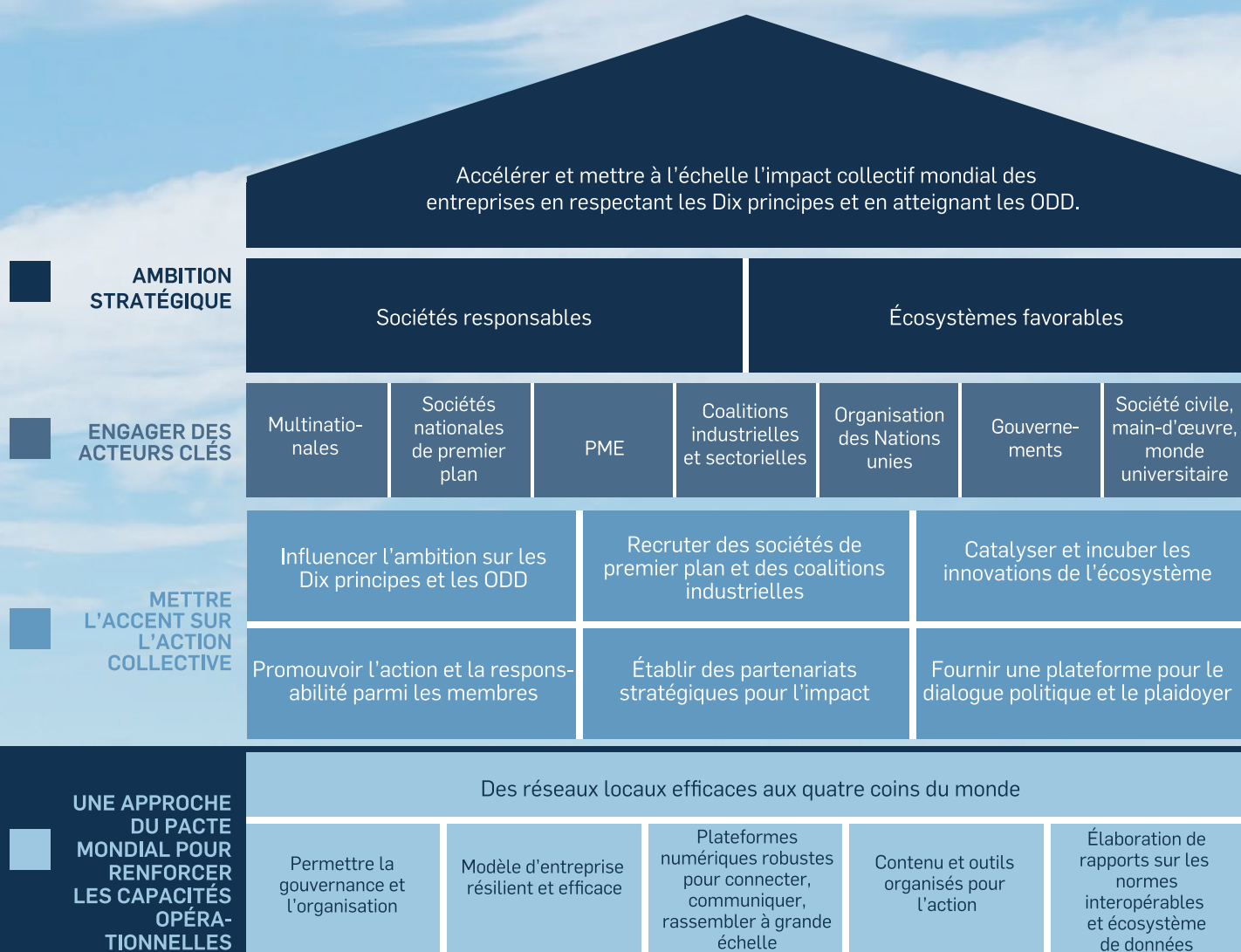
5. RESPECTER LES DIX PRINCIPES – ils sont l'ADN du Pacte mondial et le socle d'engagement des entreprises.

6. ATTEINDRE LES ODD – un programme universel pour le développement durable et un horizon vers lequel tendre.

7. DES ENTREPRISES RESPONSABLES – les entreprises intègrent des pratiques de durabilité au cœur de leurs stratégies.

8. DES ÉCOSYSTÈMES QUI FAVORISENT LE CHANGEMENT – une action collective pour mettre en place des cadres réglementaires soutenant la transition durable.

LE CADRE STRATÉGIQUE DU PACTE MONDIAL DE L'ONU

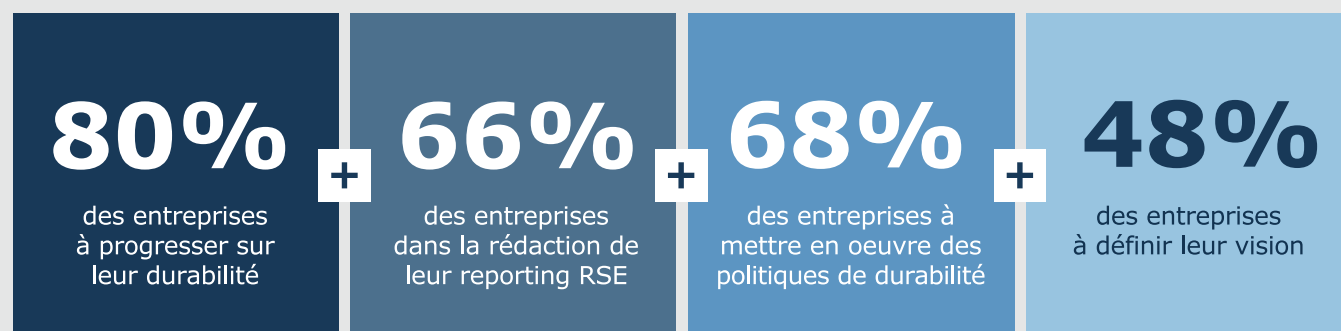


LA RESPONSABILITÉ AU CŒUR DES STRATÉGIES D'ENTREPRISES

Le Pacte Mondial des Nations Unies s'efforce d'amener les membres à aller plus vite et plus loin que les entreprises non membres dans la démonstration de leurs progrès en matière de développement durable et de pratiques commerciales responsables. Pour cela, le Pacte mondial renforce ses mécanismes de responsabilité, en améliorant la Communication sur le Progrès (CoP). La nouvelle CoP standardisée, applicable à toutes les structures dès 2023, permettra aux entreprises d'opérationnaliser les Dix principes, de mesurer et suivre les performances dans le temps, d'identifier les domaines à améliorer et de communiquer publiquement sur leurs performances liées aux Dix principes. Elle améliore également l'accès des parties prenantes à des données comparatives sur les Dix principes, en constituant l'une des plus grandes bases de données ESG au niveau mondial.

L'AVIS DES ENTREPRISES MEMBRES

LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES A AIDÉ :



Source: UN Global Compact 20th Anniversary Progress Report 2020

La durabilité est l'affaire de tous. Les représentants des entreprises qui s'engagent avec nous incluent :

Directeur général Directeur des achats Directeur développement durable
Responsable climat **Président** Directeur de la responsabilité d'entreprise Responsable Compliance
Directeur des investissements Directeur Achats responsables Responsable Droits humains
Responsable environnement Responsable de l'investissement durable Responsable de l'engagement
Directeur de l'investissement à impact social Responsable de la finance durable
Responsable ESG Directeur financier Directeur de la citoyenneté...

UNE OFFRE DE SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER

Le Pacte mondial des Nations Unies, et le Réseau français, vous aident à structurer et amplifier votre démarche de responsabilité sociétale des entreprises, pour anticiper, saisir les opportunités et gérer les risques au sein de votre organisation. Quels que soient votre taille, votre secteur ou votre niveau de maturité dans le domaine de la RSE, vous trouverez des réflexions et des solutions pour vous aider à accélérer dans vos progrès sur la voie de la durabilité.

GROUPES DE TRAVAIL ENTRE PAIRS

Les groupes de travail (GT) permettent à toutes les entreprises membres du Pacte mondial Réseau France de s'impliquer dans la vie de l'association en participant aux activités qui les concernent directement. Ces espaces d'échange favorisent une large transmission des méthodologies, expériences et bonnes pratiques, ainsi qu'un meilleur dialogue entre les structures de tailles différentes. Chaque adhérent peut ainsi appréhender concrètement les difficultés rencontrées par d'autres, à tous les niveaux de développement, pour inspirer sa propre démarche.

Les thématiques de travail : RSE, Droits humains, Cop, Gouvernance, Territoires, Grandes entreprises et PME, Transitions écologiques et environnement.

ACCÉLÉRATEURS

Nos accélérateurs sont des programmes mondiaux mis en œuvre par les réseaux locaux du Pacte mondial. Ils sont conçus pour accompagner des entreprises dans leur progression sur un sujet spécifique, sur une courte période. Le réseau français du Pacte mondial propose les accélérateurs suivants : SDG Ambition, Climate Ambition, Droits humains, PME et Target Gender Equality.

COALITIONS DU PACTE MONDIAL

Les coalitions du Pacte mondial sont conçues pour répondre à l'ambition de façonner un écosystème d'entreprises durables à l'échelle mondiale. Par le biais des coalitions, le *Global Compact* travaille en partenariat avec d'autres acteurs clés afin d'intensifier l'action sur des questions commerciales essentielles telles que la gestion de l'eau et des océans, le climat et la finance durable.

ACADÉMIE DU PACTE MONDIAL

La plateforme de formation du Pacte mondial, accessible à tous les collaborateurs des entreprises membres, permet d'améliorer ses connaissances et d'acquérir de nouvelles compétences autour du développement durable et de la RSE, dans le but de contribuer à l'atteinte des ODD. À travers son Académie, le Pacte mondial propose des cours en ligne qui aideront les membres à maîtriser les concepts clés du développement durable, des sessions d'échange interactives animées par des experts et des séries de rencontres avec des acteurs de changement.

DYNAMIQUE TERRITORIALE

Le Pacte mondial Réseau France accorde une importance fondamentale aux dynamiques territoriales, favorisant l'appropriation des enjeux du développement durable par les tissus économiques régionaux. S'appuyant sur 21 entreprises ambassadrices et des cercles régionaux, le réseau local français organise des événements à travers le pays, pour promouvoir les Dix principes du Pacte mondial, partant ainsi à la rencontre des femmes, des hommes et des entreprises qui œuvrent en faveur d'un développement plus durable sur les territoires, à l'occasion de rendez-vous en région.

OUTILS

Accédez à la bibliothèque du Pacte Mondial des Nations Unies pour trouver des guides, des boîtes à outils et des études de cas sur les meilleures pratiques de RSE. Le Pacte mondial peut ainsi vous aider à définir, mettre en œuvre, mesurer et communiquer une stratégie de durabilité efficace.

ÉVÉNEMENTS DE HAUT NIVEAU

Les membres du Pacte mondial des Nations Unies ont accès à plus de 200 événements virtuels et en direct organisés aux niveaux mondial, régional et national. Chaque employé d'une entreprise membre peut se joindre à ces activités pour apprendre et interagir avec ses pairs, des experts du secteur, la société civile et les Nations Unies. Nos événements mondiaux phares, tels que le *Leaders Summit*, rassemblent des dirigeants économiques et politiques du monde entier. Les événements de notre réseau local se concentrent sur les priorités nationales et aident à relier les participants aux dialogues internationaux.

UNE ORGANISATION AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Chiffres au 03/01/2022

LE POIDS DU PACTE MONDIAL RÉSEAU FRANCE

42% du PIB français

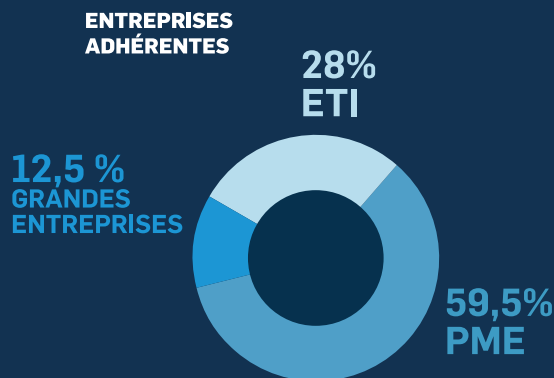
Source : Statistiques consolidées par le Global Compact France, sur la base des chiffres d'affaires mondiaux déclarés par les membres, rapportés au PIB français

46 % des salariés du secteur privé en France

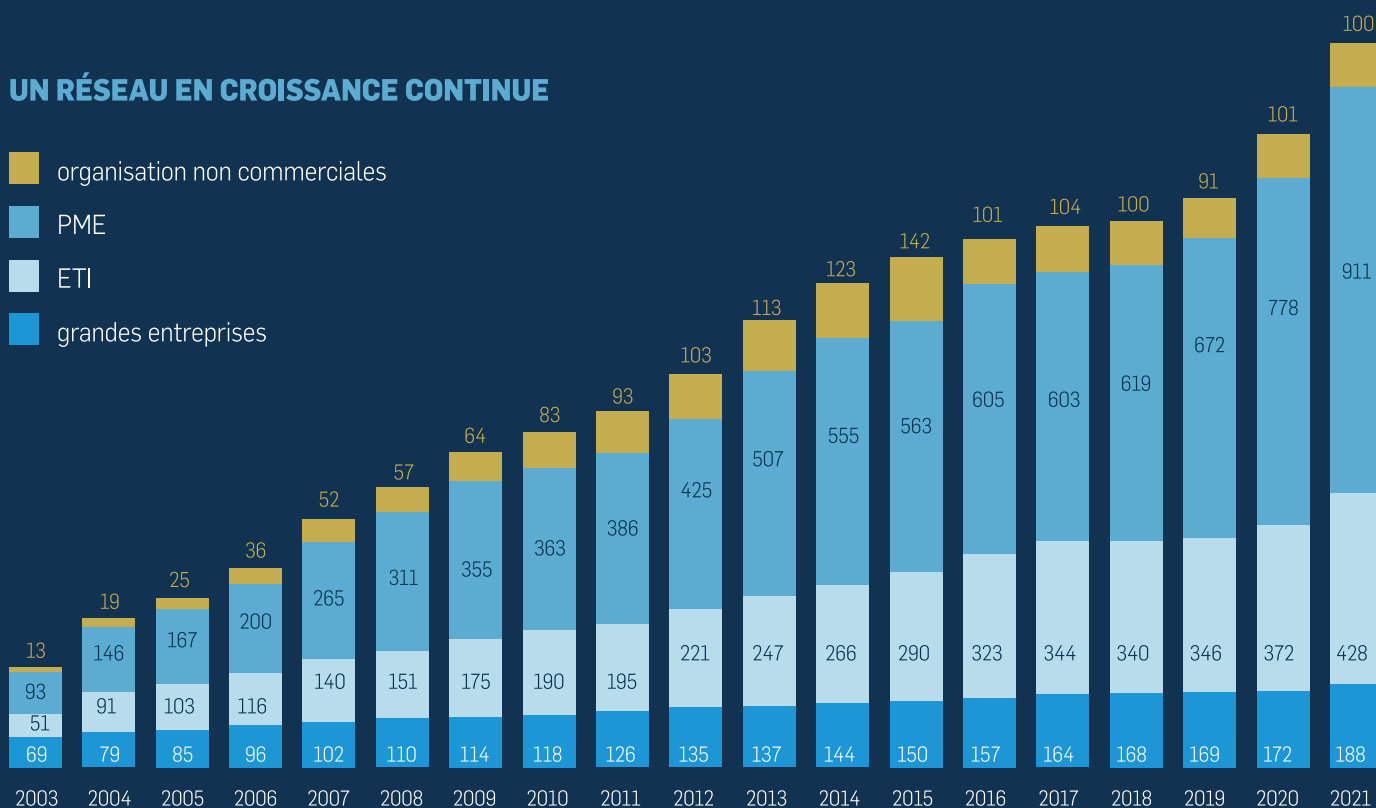
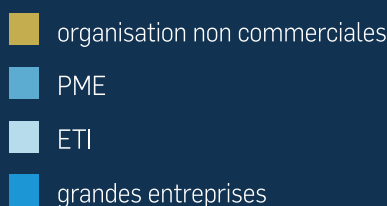
Source : étude du Boston Consulting Group, (2020)

37 entreprises parmi l'indice CAC 40 (dont 35 dans le réseau français)

101 entreprises parmi l'indice SBF 120 (dont 98 dans le réseau français)



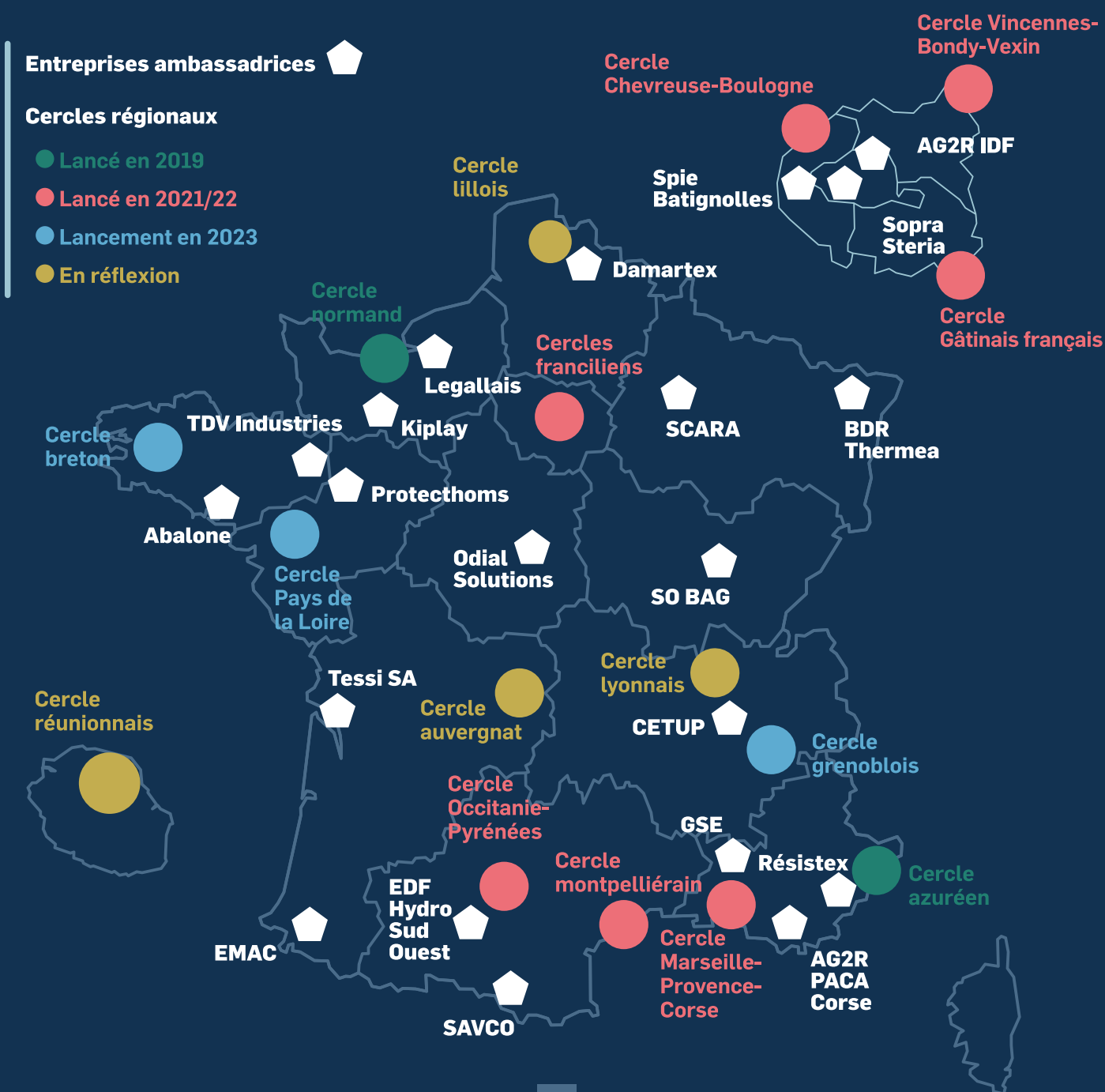
UN RÉSEAU EN CROISSANCE CONTINUE



Source : United Nations Global Compact participant database, au 03/01/2022

UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE UNIQUE

Le Pacte mondial Réseau France organise des rendez-vous en régions pour aller à la rencontre des femmes, des hommes et des entreprises qui œuvrent en faveur d'un développement plus durable sur les territoires. Le but est de promouvoir les actions du Pacte mondial au niveau local, mais aussi de fédérer les entreprises d'un même territoire autour des ODD. Les cercles régionaux sont des espaces réservés aux membres, leur permettant de bénéficier de conseils d'experts et d'échanger autour de leurs bonnes pratiques. Aussi, 21 entreprises ambassadrices ont été nommées par le Conseil d'administration afin de promouvoir les Dix principes et les 17 ODD auprès de leurs parties prenantes et sphères territoriales d'influence.



POURQUOI REJOINDRE LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Le Pacte mondial des Nations Unies fournit une grammaire commune pour la responsabilité sociétale des entreprises et propose un cadre d'engagement universel pour guider toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, la complexité de leurs opérations ou leur localisation. Nous pouvons vous aider à vous engager, à évaluer, à définir, à mettre en œuvre, à mesurer et à communiquer sur votre stratégie de développement durable. La participation au Pacte mondial des Nations Unies est ouverte à toute entreprise de plus de dix salariés engagée à mettre en œuvre les Dix principes du Pacte mondial et à communiquer chaque année sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces principes.

SE CONNECTER

Avec plus de 17 000 entreprises membres dans le monde et 70 réseaux locaux, le Pacte mondial des Nations Unies est la plus grande initiative d'entreprises durables au monde, offrant des possibilités inégalées d'échanges avec des pairs, des experts du secteur, de la société civile et des Nations Unies, grâce à nos nombreuses possibilités d'engagement.

APPRENDRE

Acquérir des connaissances et des compétences pratiques pour avoir un impact et répondre aux attentes des parties prenantes. Les membres ont accès à des conseils, à des outils, aux formations de notre Académie et de nos Accélérateurs.

DIALOGUER

Renforcez la crédibilité de votre démarche RSE en communiquant sur des progrès mesurables vers vos objectifs de durabilité, grâce à la plateforme de Communication sur le Progrès (CoP). Les membres peuvent présenter leurs performances grâce à leur profil accessible sur les sites Web du réseau mondial et du réseau français.

INFLUENCER

Démontrez votre leadership et inspirez les autres entreprises, en promouvant un impact à grande échelle dans le cadre des Think Labs et des diverses possibilités de prise de parole lors d'événements de haut niveau.



LES MEILLEURES PERFORMANCES ESG DES MEMBRES DU PACTE MONDIAL



Source: Arabesque Analysis

DES AVANTAGES SUR LA SOLVABILITÉ, LES MARGES ET LA VALORISATION BOURSIÈRE

Les membres du Pacte mondial des Nations Unies ont des scores ESG plus élevés que les autres entreprises.

DES SCORES ESG PLUS ÉLEVÉS CONDUISENT À :

Jusqu'à
12,4%
de marges supplémentaires

Jusqu'à
19%
de valorisation boursière supplémentaire

UN IMPACT POSITIF SUR LA SOLVABILITÉ À LONG-TERME

Source: JP Morgan Chase

Source: Boston Consulting Group (2017)

L'analyse **EcoVadis** menée sur **30 000** entreprises opérant dans plus de 150 pays, dans 150 secteurs, confirme une corrélation entre l'adhésion au Pacte mondial des Nations Unies et des scores EcoVadis plus élevés.

+13

Les membres du Pacte mondial des Nations Unies obtiennent en moyenne **13 points** de plus que les autres entreprises en matière de durabilité de la chaîne d'approvisionnement.

Source: EcoVadis (2019). Commitment vs. Practice: A Comparison of CSR performance of the UN Global Compact Signatories vs. Non-signatories

COMMENT NOUS REJOINDRE

Pour préparer votre adhésion, vous devez rédiger une lettre type d'engagement adressée au Secrétaire général des Nations Unies. Elle doit être signée par le plus haut responsable de l'entreprise et contenir les engagements suivants :

- le **respect et l'intégration des Dix principes du Pacte mondial** à la stratégie et les activités quotidiennes de l'entreprise ;
- la **promotion du Pacte mondial des Nations Unies** et de ses Dix principes dans sa sphère d'influence ;
- la **publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP)**, dans laquelle l'entreprise décrit comment elle soutient les principes du Pacte mondial et les ODD ;
- le **paiement d'une cotisation annuelle** avant le 31 mars (ou dans les 3 mois suivant l'adhésion) au Pacte mondial Réseau France, relais local officiel du United Nations Global Compact.

Chiffre d'affaires consolidé	Cotisation
TPE (- de 10 salariés) Moins de 5 millions d'euros	500 euros
TPE (- de 10 salariés) Plus de 5 millions d'euros	Selon chiffre d'affaires
Filiales	Selon chiffre d'affaires
Moins de 22 millions d'euros (Moins de 25 millions de dollars)	950 euros
De 22 à 44 millions d'euros (De 25 à 50 millions de dollars)	1 750 euros
De 44 à 220 millions d'euros (De 50 à 250 millions de dollars)	2 300 euros
De 220 à 440 millions d'euros (De 250 à 500 millions de dollars)	4 500 euros
De 440 à 880 millions d'euros (de 500 millions à 1 milliard de dollars)	7 000 euros
De 880 millions à 4,4 milliards d'euros (De 1 à 5 milliards de dollars)	14 000 euros
De 4,4 à 8,8 milliards d'euros (De 5 à 10 milliards de dollars)	20 000 euros
De 8,8 à 26,4 milliards d'euros (De 10 à 30 milliards de dollars)	25 000 euros
Plus de 26,4 milliards d'euros (Plus de 30 milliards de dollars)	30 000 euros

Si vous représentez une entreprise de moins de 10 salariés ou une organisation à but non lucratif, merci de prendre contact avec l'équipe du Pacte mondial Réseau France, à l'écoute pour vous guider.



WWW.PACTEMONDIAL.ORG

LES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

DROITS DE L'HOMME

- 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
- 2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- 3 Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

ENVIRONNEMENT

- 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin